



Commission Régionale Féminine

SAISON 2019/2020

PROCÈS-VERBAL N°19

Réunion restreinte du : mardi 07 janvier 2020

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – saison 2019/2020 Appels à Candidature

Chaque fin de saison est marquée par les finales des Coupes de PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F. des différentes compétitions régionales.

L'organisation de ces manifestations s'effectue en pleine collaboration entre la Ligue, le club et la Mairie d'accueil.

Les clubs souhaitant accueillir ces événements sont invités faire acte de candidature auprès de la Ligue. Les candidatures sont à adresser au Secrétaire Général.

Nous vous communiquons ci-dessous le planning des finales (sous réserve de modification) :

Catégories	Nb de finales	Nb de terrains nécessaires	Dates
FEMININES (SENIORS FEM. - U18F -U15F)	9	3	Samedi 06/06/2020
JEUNES (U14-U15-U16-U17-U18 – U20)			Dimanche 07/06/2020

CHAMPIONNAT REGIONAL – U18F à 11**Phase 2****Poule C - ESPOIR****22208660 SENART MOISSY 1 / TORCY PVM US 1 du 11/01/2020**

Demande via Footclubs de SENART MOISSY pour avancer le coup d'envoi du match à 13h30 (horaire se situant en dehors de la plage horaire autorisée) sur le terrain synthétique.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de TORCY PVM US qui doit parvenir au plus tard le vendredi 10/01/2020 – 12h00.

22208661 CO VINCENNES 1 / NOISY LE GRAND FC 1 du 11/01/2020

La Commission prend note des demandes des 2 clubs et précise :

- concernant la demande de NOISY LE GRAND FC pour reporter le match:

Les Compétitions de niveau régional étant prioritaire sur celles de niveau Départemental, le match ne peut pas être reporté.

Concernant la demande de CO VINCENNES :

Accord de la Commission pour que la rencontre se déroule à 17h00 sur le terrain synthétique n°2 du stade Léo Lagrange à PARIS 12.

22208670 CO VINCENNES 1 / TORCY PVM US 1 du 18/01/2020

Demande via Footclubs de CO VINCENNES pour avancer le coup d'envoi du match à 13h30 (horaire se situant en dehors de la plage horaire autorisée).

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de TORCY PVM US qui doit parvenir au plus tard le vendredi 17/01/2020 – 12h00.

Poule E – ESPOIR**22208768 BOURG LA REINE AS 1 / PALAISEAU US 1 du 14/12/2019**

La Commission,

Prend connaissance des explications transmises par le club de PALAISEAU US,

Annule l'inversion du match et le reporte au samedi 08/02/2020.

22208772 PARISIS FC 1 / VERSAILLES FC 1 du 11/01/2020

Demande via Footclubs de PARISIS FC pour avancer le coup d'envoi du match à 13h30 (horaire se situant en dehors de la plage horaire autorisée) au stade Beauregard à HERBLAY.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de VERSAILLES FC qui doit parvenir au plus tard le vendredi 10/01/2020 – 12h00.

Poule F – ESPOIR**22208823 VITRY ES 1 / GOUSSAINVILLE FC 1 du 07/12/2019**

Forfait non avisé de GOUSSAINVILLE FC.

22208831 BLANC MESNIL SF 1 / GOUSSAINVILLE FC 1 du 11/01/2020

Demande via Footclubs de GOUSSAINVILLE pour reporter le match au 08/02/2020 (motif : mariage éducateur).

Refus de BLANC MESNIL SF via Footclubs.

La Commission ne peut pas répondre favorablement à cette demande, le motif n'étant pas recevable.

De plus, la Commission précise que le 08/02/2020 les 2 équipes sont engagées en Coupe de Paris Crédit Mutuel IDF.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES – U18F

Les feuilles de match ci-dessous doivent nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu par pénalité au club recevant (art. 44.2 du RSG de la LPIFF)

1^{er} rappel :

Poule B – Espoir – 22208599 PARIS FC 3 / VGA SAINT MAUR FF 2 du 14/12/2019

Poule D – Espoir – 22208712 ENT. VILLIERS FOSSES 1 / RC SAINT DENIS 2 du 14/12/2019

Poule F – Espoir – 22208826 GOUSSAINVILLE FC 1 / MAISONS ALFORT FC 1 du 14/12/2019

CHAMPIONNAT REGIONAL – U15F à 11**Phase 2****Poule A****22208945 PARIS FC 2 / SARCELLES AAS 1 du 11/01/2020**

Demande via Footclubs de PARIS FC pour avancer le coup d'envoi à 14h00 (horaire se situant en dehors de la plage horaire autorisée).

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de SARCELLES AAS qui doit parvenir au plus tard le vendredi 10/01/2020 – 12h00.

22208938 ACBB 1 / PARIS ST GERMAIN FC 1 du 23/01/2020

Demande via Footclubs du PARIS ST GERMAIN FC pour reporter le match au samedi 07/03/2020 (motif : l'équipe U15F a une rencontre le samedi 25/01/2020 – délai de 48h entre 2 rencontres non respecté).

La Commission,

Considérant que ce match, prévu initialement le 14/12/2019 a été reporté avec l'accord des 2 clubs :

- le samedi 21/12/2019 (à la demande du PARIS ST GERMAIN FC)
- puis le jeudi 16/01/2020 (à la demande du PARIS ST GERMAIN FC)
- puis le jeudi 23/01/2020 (date proposée par le PARIS ST GERMAIN FC)

Considérant que les dispositions de l'article 151 des RG de la FFF stipulent que :

La participation effective en tant que joueur à plus d'une rencontre officielle au sens de l'article 118 est interdite :

- *le même jour*
- *au cours de 2 jours consécutifs*

Considérant que la nouvelle date proposée (le 07/03/2020) ne peut pas être acceptée compte tenu que les 2 équipes ont déjà une rencontre de championnat programmé,

Par ces motifs,

Ne pas répondre favorablement à la demande de report du PARIS ST GERMAIN FC.

Poule B**22208997 CERGY PONTOISE FC 1 / RED STAR FC 1 du 14/12/2019**

La Commission,

Pris connaissance du courriel du RED STAR FC indiquant une erreur sur le score enregistré sur la feuille de Match Informatique 9-6 pour CERGY PONTOISE FC au lieu de 6-6.

Demande au club de CERGY PONTOISE FC et à l'arbitre désigné sur ce match Monsieur Franck KASTRIOTTIS de bien vouloir transmettre un rapport précisant le résultat du match.

22209004 SUCY FC 1 / PARAY FC 1 du 18/01/2020

La Commission prend note des demandes de PARAY FC via Footclubs pour reporter le match

La Commission donne son accord pour un report au 22/01/2020 uniquement avec l'accord de SUCY FC qui doit parvenir au plus tard le vendredi 17/01/2020 – 12h00.

Sinon le match sera maintenu.

Poule E**22209174 RFC ARGENTEUIL 1 / SOLITAIRES PARIS EST 1 du 11/01/2020**

Demande de report via Footclubs de SOLITAIRE PARIS Est.

Les Compétitions de niveau régional étant prioritaire sur celles de niveau Départemental, le match ne peut pas être reporté.

FEUILLE DE MATCH MANQUANTE – U15F

La feuille de match ci-dessous doit nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu par pénalité au club recevant (art. 44.2 du RSG de la LPIFF)

2^{ème} et dernier rappel :

Poule E - 22209163 PARIS EST SOLITAIRES 1 / PUC 1 du 07/12/2019